

La situation globale demeurant maîtrisée deux semaines après la rentrée scolaire, le gouvernement du Québec annonce, en collaboration avec les autorités de santé publique, le retour des programmes particuliers (dont les Sport-études) et des activités parascolaires dans les centres de services scolaires où ils n'avaient pu reprendre en raison des mesures sanitaires. Le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, et la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, en ont fait l'annonce aujourd'hui.

Concrètement, à compter du 14 septembre prochain, l'offre d'activités parascolaires, de concentrations sportives et de projets particuliers, y compris les programmes Sport-études, Arts-études et le sport interscolaire, pourra être déployée de façon sécuritaire au sein du réseau scolaire. Rappelons que ces activités étaient déjà offertes dans plusieurs centres de services scolaires, moyennant le respect des groupes stables fermés.

Voici [le lien](#) vers l'annonce.

Ainsi, un jeune pourra appartenir à 3 groupes-classes stables au maximum.

Pour mieux comprendre, voici un exemple : un jeune qui est en Sport-études badminton et joue au basketball parascolaire :

- 1 groupe, sa classe;
- 2e groupe, son groupe de Sport-études badminton;
- 3e groupe, son équipe de basketball parascolaire.

Vous trouverez plus d'informations sur [ce site](#).